



**105^e SESSION DU CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE
33^e SESSION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE
17^e CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA FRANCOPHONIE**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Erevan (Arménie)- 7 au 12 octobre 2018
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- C'est à titre d'assemblée consultative de la Francophonie que l'APF a été invitée à participer au 17^e Sommet de la Francophonie. En plus du président de l'APF et de l'ANQ, la délégation de l'APF était composée de M. Jacques Krabal, secrétaire général parlementaire de l'APF et député français.- Le Sommet, qui se réunit tous les deux ans, définit les orientations de la Francophonie de manière à assurer son rayonnement dans le monde, adopte toute résolution qu'il juge nécessaire au bon fonctionnement de l'organisation et à la réalisation de ses objectifs et statue sur l'admission de nouveaux membres au sein de l'OIF.- Le président de l'APF a été invité à s'adresser aux chefs d'État et de gouvernement et à présenter l'Avis de l'APF. Il a également été invité à intervenir devant la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) pour faire le bilan des activités de l'APF.- La CMF se réunit chaque année. Les États et gouvernements membres de l'OIF et les observateurs y sont représentés par leur ministre des Affaires étrangères ou leur ministre chargé de la Francophonie. La CMF a pour mission de veiller à l'exécution des décisions du Sommet de la Francophonie. Elle adopte des résolutions sur les grands axes de l'action multilatérale francophone.- Le secrétaire général parlementaire a été invité à porter la voix des parlementaires francophones devant les membres du Conseil permanent de la Francophonie (CPF). Le CPF est composé des représentants personnels dûment accrédités par les chefs d'État ou de gouvernement participant aux Sommets. Le CPF a notamment pour mission de veiller à l'exécution des décisions prises par la CMF.

CONTEXTE (SUITE)

- En marge de ces rencontres, le président a été invité à participer, à titre de grand témoin, au Forum sur le numérique, le 10 octobre.

THÈMES

- Le CPF a porté sur les thèmes suivants :
 - o Les questions politiques, diplomatiques et économiques dans l'espace francophone;
 - o La préparation de la CMF et du Sommet d'Erevan;
 - o Les questions administratives, financières et de coopération.
- La CMF a porté sur les thèmes suivants :
 - o Les situations politiques dans l'espace francophone;
 - o Le bilan des engagements du Sommet d'Antananarivo;
 - o La coopération multilatérale francophone;
 - o La stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles;
 - o La préparation du 17^e Sommet de la Francophonie;
 - o La programmation 2019-2022 et les questions administratives, financières et de coopération.
- Le thème général du Sommet était « Vivre-ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de paix et de prospérité pour l'espace francophone ».
- L'avis de l'APF comportait des recommandations sur les thèmes suivants :
 - o La solidarité francophone;
 - o La responsabilité des crises migratoires;
 - o La prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent;
 - o Le respect des droits humains;
 - o L'égalité femmes-hommes;
 - o La diversité des expressions culturelles et le dialogue interculturel;
 - o Les principes démocratiques et la bonne gouvernance;
 - o Le développement durable;
 - o La stratégie de la Francophonie numérique.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter l'[Avis de l'APF](#)

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Positionner l'APF en tant qu'acteur clé auprès des ministres francophones et des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie en présentant et défendant les positions des parlementaires sur les sujets traités.
- Présenter l'Avis de l'APF sur les thèmes du Sommet aux chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie.
- Présenter le rôle des parlementaires dans la stratégie de la Francophonie numérique.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Plaider pour une collaboration toujours plus efficace et dynamique entre l'OIF et l'APF, assemblée consultative de la Francophonie.
 - Maintenir le leadership de l'ANQ dans les instances francophones multilatérales.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Plus de 75 délégations nationales, dont 40 chefs d'État et de gouvernement ont pris part à ce 17^e Sommet de la Francophonie.
 - À l'occasion de la réunion de la CMF, le président de l'ANQ a présenté les thèmes et les actions qui ont mobilisé l'APF depuis la dernière réunion de l'instance qui s'est tenue à Paris, en novembre 2017. Il suppléait ainsi le premier vice-président de l'APF, M. Guillaume Soro, président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire.
 - Il a notamment présenté le nouveau cadre stratégique 2019-2022 de l'APF dont les trois orientations générales portent sur : 1) la langue française, la diversité culturelle et linguistique; 2) la paix, la démocratie et les droits humains et; 3) le développement durable, l'économie et la solidarité.
 - Il a également rappelé les actions de coopération, notamment en matière de financement des programmes numériques, d'égalité homme-femme et ceux à destination de la jeunesse. Il a souligné que ces actions de coopération, missions essentielles auprès des parlements qui sollicitent son appui, ne pourraient avoir lieu sans les liens étroits que l'APF entretient avec l'OIF et ses opérateurs.
 - Lors de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, le président de l'ANQ a présenté l'Avis de l'APF sur le thème du Sommet afin de souligner le rôle capital que jouent les parlementaires francophones dans la promotion du vivre ensemble.
 - Il a envoyé un signal fort quant à l'importance de la solidarité pour l'APF, solidarité aujourd'hui ébranlée par les crises migratoires. Il a insisté sur le fait que ces crises peuvent être grandement atténuées en accentuant la scolarisation, la création d'emplois et la lutte contre la corruption et la traite humaine. Il a demandé aux chefs d'État et de gouvernement de favoriser toutes les initiatives solidaires au sein de l'espace francophone et de continuer à soutenir l'APF dans sa mission de coopération interparlementaire.
 - Il a par ailleurs mis l'accent sur l'importance d'une éducation de qualité, soucieuse des questions de genre et de citoyenneté, des enfants et des jeunes et particulièrement des jeunes femmes. Il a insisté entre autres sur la nécessité que la formation et l'éducation permettent une compréhension active des droits humains et de la démocratie.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Il a en outre souligné l'importance de combattre toutes formes de discrimination fondées sur le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, la langue, la religion et a demandé aux gouvernements francophones de tout mettre en œuvre pour combattre ces discriminations.
- Il a rappelé qu'il est primordial que la Francophonie continue son engagement pour la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles.
- Le président a souligné l'apport des parlementaires dans la stratégie de la Francophonie numérique et les multiples propositions qui ont été faites pour favoriser l'appropriation de cet outil par les populations francophones.
- Enfin, le président de l'ANQ a invité les représentants du Parlement francophone des jeunes (PFJ) à remettre à la secrétaire générale de la Francophonie et au président du Sommet les textes qu'ils ont adoptés à Luxembourg à l'occasion de la huitième édition du PFJ.
- En marge des réunions institutionnelles de la Francophonie, le président a participé en tant que grand témoin à une table ronde sur les enjeux et perspectives de la souveraineté numérique dans l'espace francophone. Il a pu ainsi présenter le plan de sa présidence sur le rôle des parlementaires dans la stratégie de la Francophonie numérique. Il a en outre partagé certaines des préoccupations et des réflexions de parlementaires sur des enjeux centraux à la révolution numérique, notamment en matière d'éducation, de culture et d'économie.
- Le président s'est entretenu avec la nouvelle secrétaire générale élue de la Francophonie, M^{me} Louise Mushikiwabo, ainsi qu'avec le premier ministre élu du Québec, M. François Legault
- Le président s'est rendu à l'Université française en Arménie avec le président de l'Agence universitaire francophone pour rencontrer le ministre des Affaires étrangères du Kosovo, M. Behgjet Pacolli.
- Par sa présence à cette importante réunion des instances de la Francophonie et par le plaidoyer qu'il a livré aux ministres et aux chefs d'État et de gouvernement présents, le président de l'ANQ a témoigné de l'engagement du Québec en faveur du développement de la Francophonie et a démontré son leadership au sein de l'APF.

coût ¹	Repas ²	0,00 \$
	Hébergement	0,00 \$
	Transport	0,00 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	200,00 \$
	Total	200,00 \$

¹ Le billet d'avion et l'hébergement ont été payés par l'APF.

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.